

useful to provide more “police history” context on the expanding operational policing role of the RCMP in the twentieth century, which added to its prestige, institutional power and its institutional hubris that it was insulated from political oversight or public complaints. In other works, the expanding RCMP was a “package deal” that derived its power and prestige from a combination of roles.

Greg Marquis

*University of New Brunswick Saint John*

WICKEN, William C. — *The Colonization of Mi'kmaw Memory and History, 1794-1928. The King v. Gabriel Sylliboy*. Toronto, University of Toronto Press, 2012, 328 p.

Cet ouvrage a pour point de départ les témoignages en cour de six Mi'kmaw de la Nouvelle-Écosse dans le cadre d'un appel de la condamnation du chef Gabriel Sylliboy, jugé coupable l'année précédente d'avoir chassé illégalement le rat musqué. À travers les propos exprimés par les différents témoins, l'auteur souhaite montrer comment à cette époque le souvenir de la signature d'un traité avec les Britanniques en 1752, traité mis en preuve à la cour, s'est transformé dans la mémoire des Mi'kmaw au fil des générations et dans le sillon de l'expérience coloniale. Grâce à une connaissance approfondie des sources documentaires relatives aux Mi'kmaw et à l'histoire de la Nouvelle-Écosse, l'auteur parvient ici, au prix de patientes et minutieuses mises en contexte, à tirer un maximum d'information d'un corpus initial relativement maigre et à proposer un argumentaire cohérent et convaincant. Certes, certaines affirmations faites au fil de l'ouvrage relèvent avant tout d'extrapolations ne pouvant être appuyées sur des preuves documentaires, mais au terme de l'exercice, le scénario proposé s'avère tout à fait réaliste.

L'ouvrage se divise en trois parties, la première étant consacrée à décrire le contexte qui a mené à la poursuite des autorités provinciales contre le chef Sylliboy, ainsi que les raisons qui ont amené ce dernier à interjeter l'appel de sa condamnation. Selon l'auteur, la coutume mi'kmaw de chasser hors saison sur des propriétés privées, la méfiance du monde rural envers les Autochtones, et surtout la volonté du gouvernement provincial de limiter l'accès aux terres de la Couronne au profit du développement économique expliquent pourquoi le chef s'est retrouvé devant les tribunaux. Pour sa part, en choisissant de financer l'appel de Sylliboy, le gouvernement fédéral voyait une occasion de laisser au tribunal l'interprétation de la portée du traité de 1752 en termes de droits de chasse et de pêche pour les Mi'kmaw; en d'autres termes, il laissait la province et les Indiens régler leurs différends entre eux.

Dans la seconde partie, l'auteur cherche à comprendre les raisons pour lesquelles les Mi'kmaw étaient convaincus, en 1928, que le traité de 1752 leur octroyait des droits particuliers. À cette fin, il devenait nécessaire de situer les propos du chef Sylliboy et des cinq autres témoins dans leur contexte historique. L'histoire de la Nouvelle-Écosse entre 1850 et le tournant des années 1920 sert ici de toile de fond pour démontrer comment s'est construite la mémoire du traité signé un siècle auparavant, particulièrement à travers l'analyse de pétitions déposées par les Mi'kmaw entre 1794 et 1853 et des témoignages livrés à la cour. L'exercice est ici périlleux puisque l'auteur associe la perception du traité telle qu'en témoigne le contenu des différentes pétitions à celle qu'auraient entretenue aux mêmes époques les arrière-grands-parents, les grands-parents et les parents des six Mi'kmaw qui en auraient hérité. Or, rien ne permet de croire que ces parents et ancêtres directs aient eu quoi que ce soit à voir avec la rédaction des pétitions. Néanmoins, en

tenant pour acquis que l'esprit des pétitions découlait d'une représentation collective issue de l'expérience coloniale commune, l'auteur conclut qu'aux premiers temps du Régime britannique, lorsque l'influence des colonisateurs était moins grande sur le quotidien des Autochtones et que les autorités politiques avaient encore besoin d'entretenir de bons rapports avec les Mi'kmaw, ceux-ci concevaient le traité de 1752 essentiellement comme un traité de paix qui reconnaissait leur existence et leur autonomie. Par contre, à compter du mitan du XIX<sup>e</sup> siècle, l'isolement et la pauvreté des Mi'kmaw provoqués par la colonisation ont désormais incité les leaders autochtones à parler du traité comme d'un contrat d'engagements réciproques où, en échange de la loyauté des Mi'kmaw, l'État s'engageait à leur garantir une forme d'assistance. Finalement, au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, le traité était désormais vu comme une source de droits pour les Mi'kmaw, ce qu'évoquait justement le chef Sylliboy pour justifier son droit de chasser sans restriction pour sa subsistance. À une époque où la chasse et la pêche demeuraient des activités de subsistance nécessaires, mais difficiles à pratiquer en raison du confinement croissant dans les réserves, le traité de 1752 était censé garantir aux Mi'kmaw un droit d'accès aux ressources.

Enfin, la troisième partie vise à comprendre pourquoi le traité de 1752 avait encore une pertinence dans la mémoire du chef Sylliboy et des cinq témoins à la cour en 1928. S'appuyant sur une reconstitution détaillée de la démographie mi'kmaq et de l'histoire de l'Île-du-Cap-Breton à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'auteur montre comment un accès restreint aux ressources et une croissance démographique soutenue sur les réserves ont forcé les Mi'kmaw à chercher du travail à l'extérieur de celles-ci, là où ils n'étaient pas forcément bien vus par les non-Autochtones. En ce sens, l'espérance de vie plus courte sur les réserves et les difficultés à intégrer l'économie du travail salarié ont fait prendre conscience aux Mi'kmaw de leur situation politique et économique particulière en Nouvelle-Écosse, et du fait que le traité s'avérait une façon non seulement de prouver en quelque sorte leur particularisme – « the treaty assumed an iconic image unifying families and communities by asserting a common identity, borne through a common historical experience » (p. 228) –, mais aussi d'appuyer légalement des initiatives visant à assurer une pérennité aux communautés mi'kmaw minées par la mortalité infantile et l'exil des familles vers les grands centres urbains. La poursuite de la chasse de subsistance comptait alors parmi ces initiatives.

L'idée que le présent influence la représentation du passé et que la mémoire d'un objet évolue dans le temps en fonction des conjonctures n'est certes pas nouvelle, mais rarement a-t-elle été appuyée empiriquement d'une manière aussi convaincante en ce qui a trait aux Autochtones du Canada, et de surcroît durant la période couverte par le présent ouvrage. Mais plus que tout, cette étude montre l'intérêt d'une étude davantage sociologique du discours historique et de la mémoire autochtones, ce dont nous éloigne trop souvent le contexte politique et juridique actuel qui tend à orienter les recherches. Analyser ce que les Autochtones disent du passé peut se révéler très révélateur de leur perception de la réalité contemporaine. Il pourrait en résulter un portrait d'Autochtones non pas résolument tournés vers le passé et figés dans la lourdeur de l'ancestralité, mais parfaitement conscients du monde contemporain dans lequel ils souhaitent s'inscrire, des défis qui s'y rattachent, et cela, sans pour autant renoncer à leur identité.

Claude Gélinas  
*Université de Sherbrooke*